ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 MARS 1978

Première Circonscription de LA REUNION

Réunionnaises, Réunionnais

Electrices, électeurs de la Première Circonscription.

Pour la cinquième fois je me présente à vos suffrages et demande votre confiance. Vous me connaissez. Vous connaissez l'attachement qui me lie à votre île, à vous tous. Vous savez aussi l'effort que j'ai entrepris, la politique que j'ai suivie.

Comme en 1973, Auguste Legros est mon suppléant. Maire de Saint-Denis, Conseiller Général, chaque jour il apporte la preuve de son administration clairvoyante et de son dévouement à la cause de notre île et de ses habitants.

Je remercie les maires, les maires adjoints, les conseillers et les conseillères municipaux qui me soutiennent avec une très chaude amitié.

Cette élection est d'abord une affirmation politique

Vous entendez rester citoyennes et citoyens de la France.

Une nouvelle fois les communistes séparatistes voudraient que la Réunion devienne un Etat séparé de la France. Votre sagesse a déjà fait justice de cette duperie.

C'est en restant département de la République que vous assurez vos libertés, votre promotion, le développement de l'île, la solidarité nationale.

Le drapeau tricolore fut celui de vos parents. Il restera celui de vos enfants.

Si, il y a trente ans, si, il y a quinze ans, les Réunionnais avaient fait confiance aux communistes séparatistes, où seraient aujourd'hui vos libertés ? L'île connaîtrait tyrannie et misère !

Une nouvelle fois, écartez ces hommes du malheur, écartez tous ceux qui acceptent de se compromettre avec eux.

Cette élection met en jeu le progrès de l'île et le progrès pour chacun d'entre vous

La Réunion a connu une transformation exceptionnelle : Economie, Education, Formation professionnelle, Sécurité Sociale, Santé, Energie Electrique, Routes, Port, Aéroport, Création de zones industrielles, Télévision, Liaisons avec la Mère Patrie.

Il n'est aucun domaine de la vie réunionnaise qui n'ait connu un profond développement, une modernisation continue.

Cette œuvre doit être poursuivie.

La solidarité française et l'effort des Réunionnais doivent se porter :

- Sur le maintien prioritaire de nos richesses agricoles (plan sucrier, plan élevage notamment).
- Sur la création de richesses nouvelles afin d'offrir chaque année de nouveaux emplois (incitation à de nouvelles activités industrielles, aménagement des hauts).

● Sur le redémarrage des grands travaux publics (notamment étude d'un nouveau port ; poursuite des routes de désenclavement).

● Sur la poursuite de l'œuvre éducative en mettant l'accent sur les maternelles et les établissements d'enseignement professionnel pour les jeunes comme pour les adultes, pour les jeunes hommes comme pour les jeunes filles.

● Sur la construction de nouveaux logements sociaux en maintenant pendant les cinq ans qui viennent un chiffre minimum de 2.500 à 3.000 par an.

● Sur l'affirmation d'une politique sociale et culturelle permettant à la Réunion de bénéficier des mêmes progrès qu'en Métropole, notamment pour ce qui concerne le niveau de vie des travailleurs.

● Sur le maintien de la plus large ouverture de la Métropole aux Réunionnais désireux d'aller y travailler en améliorant l'accueil et les congés.

L'ampleur de l'œuvre accomplie au cours des quinze dernières années permet d'envisager pendant les cinq années à venir une marche en avant dans tous les secteurs ci-dessus énumérés.

Cette élection enfin intéresse la France tout entière

Ces élections législatives doivent maintenir la majorité qui s'est dégagée et élargie depuis vingt ans au travers des élections présidentielles et législatives.

Ce serait une grave aventure que de laisser arriver au Gouvernement de notre pays une coalition de partis, hier alliés autour du programme commun, aujourd'hui divisés mais toujours résolus à s'associer.

Les conséquences économiques, sociales, politiques de leur victoire seraient pour notre pays et notamment pour la Réunion d'une exceptionnelle gravité.

Votre vote au milieu du vote de tous les Français permettra d'assurer à notre pays comme dans ce département la continuité de l'effort et de la réforme.

Pour ce qui me concerne, je défendrai, comme par le passé, l'indépendance de la France, le respect de ses alliances, l'approfondissement de la détente en Europe et hors d'Europe, une politique d'épargne et de modernisation économique, une politique de participation et de promotion sociale.

Pour le progrès. Pour la liberté.
Pour la France.

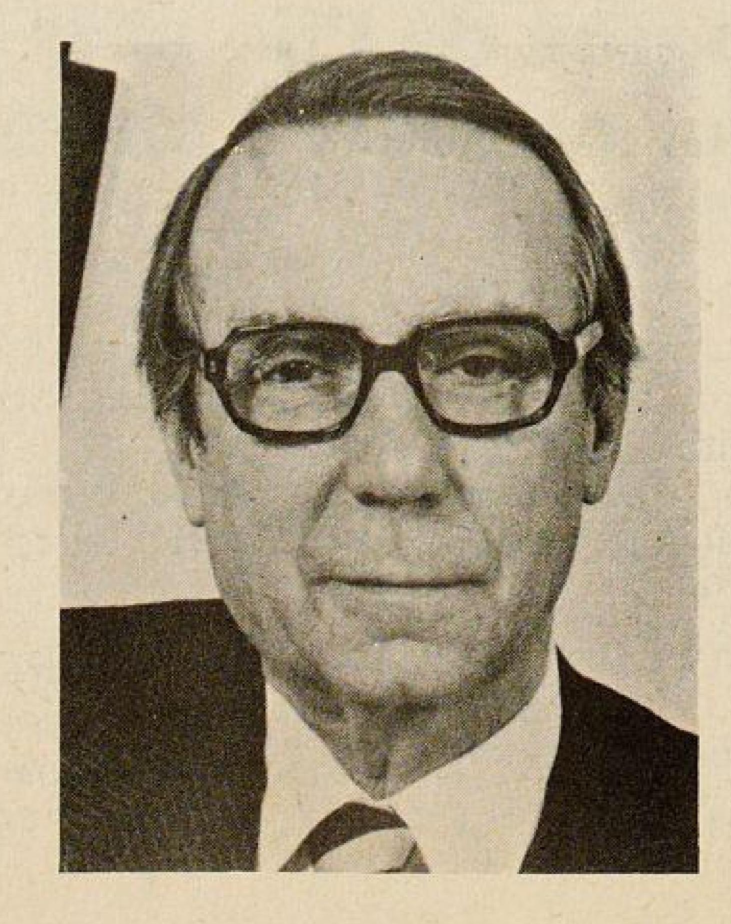
Réunionnaises et Réunionnais, électrices et électeurs de la Première Circonscription, je vous demande de me renouveler votre confiance le 12 mars prochain.

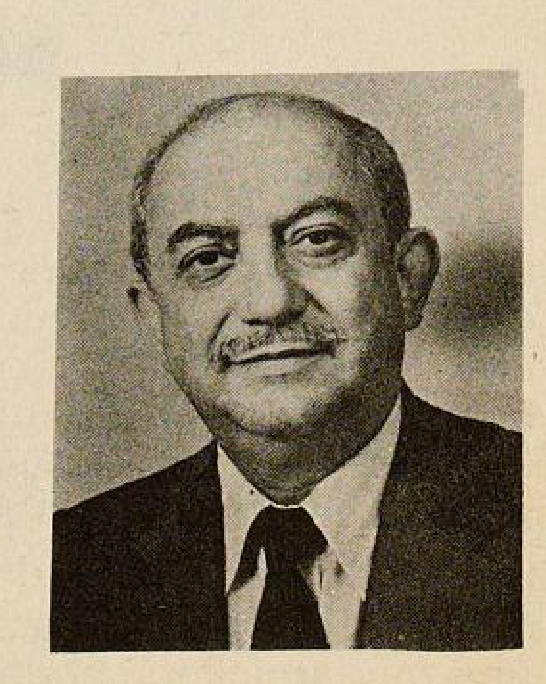
Michel Debré
ancien Premier Ministre

IMP. CAZAL

Le 12 mars 1978

VOTEZ DEBRÉ





Suppléant
Auguste LEGROS